JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

Résultats généraux de la colonisation en Algérie

Journal de la société statistique de Paris, tome 4 (1863), p. 171-174

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1863__4__171_0>

© Société de statistique de Paris, 1863, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

IV.

Résultats généraux de la colonisation en Algérie.

C'est toujours lentement, même chez les peuples où on la porte, que la civilisation fait place aux anciennes coutumes. Aussi que d'énergie en même temps que de modération à déployer pour obtenir la paix et le progrès! Depuis plus de trente ans nous possédons l'Algérie, et cependant sa pacification date à peine de 1847. Le manque de sécurité arrêtait l'élan de la colonisation européenne; mais la chute d'Abd-el-Kader et la soumission de la grande Kabylie ont amené le règne de la paix dans le pays, et en ont assuré la conquête. Le nombre des émigrants croît dans de fortes proportions; ils se composent, d'ailleurs, dans les trois provinces d'Oran, d'Alger et de Constantine, d'individus de tous les pays. Parmi les indigènes se trouvent les juifs, les Arabes des villes, les Arabes de la plaine et ceux de la montagne (Kabyles), formant ensemble une population de 2,760,948 habitants. En comptant toute la population, indigènes, Européens (population en bloc), familles indigènes étrangères au pays et armée d'occupation, on obtient un total de 3,062,124 habitants.

En comparant le recensement de 1861 à celui de 1856, on trouve une augmentation de 470,769. L'augmentation qui porte sur la population indigène des villes est la conséquence des accroissements de territoire que les départements ont reçus en 1859. Ce résultat tient exclusivement à des modifications de circonscriptions territoriales, et n'a d'importance réelle qu'au point de vue politique et administratif. L'augmentation qui porte sur la population indigène des tribus s'explique par la conquête récente de la grande Kabylie. La population européenne a suivi un mouvement ascendant qui se traduit par une augmentation de 33,444 habitants. Ce mouvement tend à croître : ainsi le village de Trembles, près Aumale, dans la division

d'Alger, vient d'être peuplé, en février 1862, de familles piémontaises, et de nouvelles familles sont attendues pour créer aux environs de Cherchell un centre assez considérable.

Telle qu'elle est composée, la population de la colonie présente, sous le côté moral, des différences bien tranchées; chaque groupe d'individus conserve et conservera longtemps ses aptitudes propres. Les Français ont apporté l'esprit d'initiative qui les distingue; les uns ont défriché le sol, les autres ont édifié des villes; d'autres enfin, insoucieux du danger, amoureux de l'inconnu, ont accompagné notre drapeau jusqu'au milieu du Sahara. Ce sont les « héroïques pionniers » au courage desquels le Chef de l'État rendait naguère un si éclatant hommage.

Les Espagnols sont revenus cultiver les champs dont ils avaient été autrefois les maîtres, et ils peuplent, en partie, la province d'Oran. Les Mahonnais sont les meilleurs colons du Sahel d'Alger; ils s'adonnent avec un soin particulier aux cultures maraîchères.

Les Italiens et les Maltais, sobres, laborieux, acclimatés d'avance, initiés aux cultures locales qui ne diffèrent point des leurs, habitent plus particulièrement la province de Constantine.

Enfin, les Allemands et les Suisses, doués d'aptitudes particulières et façonnés au travail, fournissent aussi à la colonie leurs bras et leurs épargnes.

Les indigènes ont également et suivant leur race, des aptitudes spéciales. Les juifs font le commerce; les Arabes du Tell et les Kabyles se livrent aux travaux agricoles; les gens du Sahara sont essentiellement pasteurs; quant aux Berrains, ce sont des Arabes étrangers aux villes. Le Kabyle s'emploie comme manœuvre et comme ouvrier agricole; le Biskris comme portefaix ou batelier; le M'zabite comme baigneur, boucher, épicier ou marchand au détail; le nègre blanchit les maisons, etc.

Un certain nombre d'Arabes cultivent les terres des Européens à titre de kramès ou fermiers, au cinquième du produit net, et, dans les trois provinces, 16,000 indigènes environ sont employés par les colons comme manœuvres, garçons de ferme, vanneurs, carriers et domestiques.

Il est facile de voir ce qu'on peut attendre, pour l'avenir, de la population indigène qui, aujourd'hui complétement pacifiée, forme une masse de près de 3 millions d'individus, sobres, acclimatés, vigoureux, intelligents, et pouvant prêter le plus utile concours aux Européens qui auront le bon esprit de les utiliser.

Quoique l'industrie algérienne soit encore dans l'enfance, on peut citer quelques usines qui fonctionnent et prospèrent. Telles sont les belles minoteries d'Alger, de Blidah, de Milianah; des papeteries, des hauts fourneaux, etc.

Le commerce de la colonie consiste, pour les marchandises importées, en tissus, vins, eaux-de-vie, farines, sucre, café, fromages, savons, peaux, ouvrages en métaux, poterie, porcelaine, verrerie, tabacs, etc.

Les marchandises exportées sont : les huiles d'olives, les peaux brutes, les plumes d'autruche, les laines, la soie en cocons et grége, le coton, des minerais, le corail, les tabacs en feuilles, les céréales en grains, la viande sur pied, le liége brut, les bois de myrte et thuya, les produits variés de l'industrie indigène, les fruits, les primeurs, les essences, le crin végétal, les sangsues et les plantes textiles pour la fabrication du papier.

Au dire du consul américain William Shaler, qui a longtemps habité les États barbaresques, le commerce de la régence d'Alger avec les différents États de l'Eu-

rope se composait, cinq années avant la conquête, de cotonnades, soieries, épices, bijoux et diamants importés, montant à 6 millions de francs, et pour l'exportation, de laines, peaux, cuirs, plumes, etc., valant 1,361,000 francs. En 1861, le chiffre des importations atteignait plus de 116 millions et demi de francs, et celui des exportations n'était pas loin de 50 millions.

Une chambre consultative d'agriculture est établie au chef-lieu de chaque province elle est convoquée à des époques fixes par ordre du gouverneur général, afin de présenter ses vues sur tous les sujets qui touchent à l'agriculture.

Les médecins forment deux classes : l'une comprend ceux qui sont attachés aux établissements civils; l'autre les médecins de colonisation. Les premiers, établis dans les villes, sont chargés des hôpitaux civils, des dispensaires et des prisons, des consultations gratuites et des visites à domicile des malades indigents de la ville. Les seconds desservent les territoires livrés à la colonisation. Ils doivent gratuitement les soins et les secours de leur art à toute personne indigente de leur circonscription; ils font des tournées périodiques dans chacun des centres ou groupes de population, et tiennent, à jours et heures fixes, un bureau de consultation gratuite pour quiconque s'y présente.

Il existe en Algérie trois grands hôpitaux civils : l'un à Alger, un autre à Douéra, le troisième à Oran. Ces établissements sont les seuls qui reçoivent des malades des deux sexes. A l'hôpital de Douéra est annexé, sous le titre d'asile départemental des vieillards et incurables indigents, un hospice spécialement ouvert aux habitants de la province d'Alger. Le nombre des lits entretenus aux frais du département est de 60 pour les hommes et de 40 pour les femmes; 20 lits supplémentaires sont mis à la disposition de chacune des provinces d'Oran et de Constantine.

Dans toutes les localités où il existe des hôpitaux militaires, les malades civils y sont reçus et traités.

Trois hôpitaux civils d'une moindre importance que ceux dont nous venons de parler ont été récemment cédés par l'autorité militaire. Leur service intérieur est confié à des religieuses hospitalières.

On compte 7 orphelinats ou maisons d'apprentissage en Algérie, plusieurs sociétés de secours mutuels, et des bureaux de bienfaisance dans la plupart des villes.

Alger possède une académie, un collége municipal arabe, des écoles françaises, un lycée impérial; quatre colléges communaux sont institués à Bone, Constantine, Philippeville et Oran.

Pour bien faire apprécier ce qui a déjà été fait en Algérie, et ce qu'un avenir prochain ne peut manquer de donner, nous jetterons un coup d'œil rapide sur la nature du climat, du sol et des produits de l'Algérie.

La climatologie algérienne tient de la nature des différentes régions qui divisent le pays et des caractères qui sont propres à chacune d'elles. Le climat du littoral rappelle celui du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie, de la Grèce, de la Provence, tandis que le Sahara des oasis prépare la transition avec les régions tropicales. Au milieu des plateaux élevés du Tell, on retrouve les quatre saisons qui partagent l'année dans le centre de l'Europe. Au bord de la mer et dans les plaines du sud, l'automne et le printemps sont peu distincts; à peine s'il existe un hiver, puisque le thermomètre, à part quelques exceptions, reste généralement à plusieurs degrés au-dessus de zéro (8 ou 10, et souvent 11 et 12 degrés centigrades, au minimum).

L'année ne se compose réellement, dans ces régions, que de deux périodes, une

chaude et l'autre tempérée, La première commence en juin et finit en octobre; la seconde, qui est la plus belle, dure depuis le mois de novembre jusqu'à la fin de mai et comprend une partie de l'automne, l'hiver et le commencement du printemps, divisions qui se confondent ici par des nuances insensibles. L'hiver se distingue du printemps par ses pluies, et l'automne ne diffère de l'été que par une plus basse température qui amène un surcroît d'humidité dans l'air.

La température est régulièrement progressive du mois de janvier au mois d'août; à partir de septembre, elle va en diminuant; son maximum est déterminé par les vents du sud, et son minimum par ceux du nord et du nord-ouest. Ces derniers, frais et marins, feraient quelquefois oublier à l'étranger la latitude où il se trouve, si le sirocco ne venait la lui rappeler en imprimant à son organisme une langueur et un malaise indéfinissable.

Le climat de l'Algérie exerce particulièrement une heureuse influence sur certaines formes des maladies du poumon. Depuis plusieurs années, Alger est devenu le foyer sanitaire auquel un grand nombre d'Européens, que la phthisie consume, viennent raviver leurs forces. Ce n'est plus à Nice, en effet, que les médecins envoient leurs malades passer la saison des froids : c'est à Alger, où le thermomètre ne descend jamais au-dessous de 4 degrés centigrades au-dessous de zéro, et où l'air est particulièrement salubre.

L'Algérie est un des lieux du globe où l'on peut le plus facilement réunir le plus grand nombre d'espèces végétales utiles. Les blés algériens se divisent en deux catégories : le *blé dur* et le *blé tendre*. Le premier était la seule variété connue des indigènes, qui le cultivent encore à peu près exclusivement. A poids égal, sa farine rend notablement plus de pain que celle du blé tendre, et ce pain, tout aussi beau, est beaucoup plus nourrissant. Le gluten, qui constitue l'élément essentiel pour la transformation des blés en pâtes alimentaires (vermicelles, macaronis, semoules, etc.), se trouve dans ces blés en proportion notablement plus grande que dans les blés des autres pays, employés au même usage, sans en excepter les blés de Sicile et de Taganrog (Russie). Le blé tendre a été importé par les colons. L'ensemble des deux cultures a produit dans la dernière campagne 5,235,669 hectolitres, provenant de 71,002 hectares.

L'orge, l'avoine, le maïs, le seigle, les fèves et le sorgho sont également cultivés. Les cultures ordinaires couvraient, en 1856, une superficie de 1,270,687 hectares; en 1861, elles couvraient 2,040,260 hectares. Le rendement était, en 1856, de *six millions et demi* d'hectolitres; il a atteint, en 1861, près de *treize millions*.

Les plantes potagères, le chanvre, le lin, la garance, l'indigotier et le sumac prospèrent parfaitement bien sur le sol algérien. Une plantation de cannes à sucre, faite récemment à Relizanne, a même réussi, paraît-il, au delà de toute prévision.

Les véritables cultures industrielles de la colonie sont, quant à présent, celles du tabac et du coton.

(*La fin au prochain numéro.*)

Le gérant, O. Berger-Levrault.